

Appel à tous

Rapport

Cet appel à tous concerne la durée et l'aménagement d'une semaine de travail au sein des organisations. Voici un aperçu des questions posées :

- Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?
- Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?
- Les modalités d'aménagement du temps de travail telles que l'horaire flexible, la semaine de travail comprimée, l'horaire annualisé et le télétravail sont-elles en vigueur dans votre organisation?
- Etc.

Nombre de répondants : 213

Cet appel à tous a été fait entre le 3 et le 13 octobre 2006.



Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'ORHRI. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en novembre 2006.

1200, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec) H4B 2G7
(514) 879-1636 - info@orhri.org

Configuration de l'horaire et poste occupé

Comme le démontre le tableau ci-dessous, le nombre d'heures travaillées durant une semaine normale diffère sensiblement en fonction de la nature du poste occupé. On constate d'abord que les gestionnaires et les professionnels comptent parmi ceux qui accomplissent le plus grand nombre d'heures de travail chaque semaine. On observe toutefois que le pourcentage de professionnels qui travaillent plus de 45 heures par semaine est deux fois moindre que chez les gestionnaires. Quant aux techniciens et au personnel de bureau, ils ne semblent pas appelés à effectuer plus de 40 heures de travail par semaine. Ce sont les employés de bureau qui jouissent en plus grand nombre (37,5 %) d'un horaire de 35 heures et moins. Enfin, on peut remarquer que la semaine de quarante heures demeure la plus répandue chez les gestionnaires, les professionnels ainsi que les techniciens.

Nombre d'heures de travail par semaine en fonction du type de poste

	35 heures et moins	37,5 heures	40 heures	45 heures et plus
Gestionnaire	25,1 %	18 %	30,8 %	16,6 %
Professionnel	29,9 %	23,2 %	31,3 %	6,6 %
Technicien	30,6 %	24,4 %	36,8 %	0 %
Personnel de bureau	37,1 %	32,4 %	22,4 %	0 %

Selon les répondants, 80 % des organisations n'apporteront aucun changement au nombre d'heures de travail.

Modalités d'aménagement du temps de travail

Le sondage a aussi permis de constater que certaines modalités d'aménagement du temps de travail sont plus populaires que d'autres. L'horaire flexible est le plus répandu, tandis que l'horaire annualisé est le moins populaire. Par ailleurs, la semaine de travail comprimée et le télétravail sont des modalités souvent retenues par les organisations, et ce, dans des proportions assez similaires comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Ces modalités ne sont offertes à l'ensemble des employés que dans un faible pourcentage, soit 27 %.

Modalités d'aménagement du temps de travail

Horaire flexible	55,5 %
Semaine de travail comprimée	26,9 %
Horaire annualisé	7 %
Télétravail	30 %

1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?

1.1) Pour les gestionnaires

Moins de 35 heures	6	2,84 %
35 heures	47	22,27 %
37,5 heures	38	18,00 %
40 heures	65	30,80 %
45 heures	21	9,95 %
Plus de 45 heures	14	6,63 %
Autre (précisez)	20	9,48 %
Nombre de répondants	211	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

1.2) Pour les professionnels

Moins de 35 heures	7	3,32 %
35 heures	56	26,54 %
37,5 heures	49	23,22 %
40 heures	66	31,28 %
45 heures	9	4,26 %
Plus de 45 heures	5	2,37 %
Autre (précisez)	19	9,00 %
Nombre de répondants	211	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

1.3) Pour les techniciens

Moins de 35 heures	12	5,74 %
35 heures	52	24,88 %
37,5 heures	51	24,40 %
40 heures	77	36,84 %
45 heures	1	0,48 %
Plus de 45 heures	0	0,00 %
Autre (précisez)	16	7,66 %
Nombre de répondants	209	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

1.4) Pour le personnel de bureau

Moins de 35 heures	16	7,62 %
35 heures	62	29,52 %
37,5 heures	68	32,38 %
40 heures	47	22,38 %
45 heures	0	0,00 %
Plus de 45 heures	0	0,00 %
Autre (précisez)	17	8,09 %
Nombre de répondants	210	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?

Oui, par une réduction des heures de travail	3	1,42 %
Oui, par une augmentation des heures de travail	2	0,94 %
Une réflexion est en cours à cet égard.	30	14,15 %
Non	177	83,49 %
Nombre de répondants		212

3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?

3.1) Horaire flexible

Oui	111	55,50 %
Non	89	44,50 %
Nombre de répondants		200

3.2) Semaine de travail comprimée

Oui	54	26,87 %
Non	147	73,13 %
Nombre de répondants		201

3.3) Horaire annualisé

Oui	14	6,97 %
Non	187	93,03 %
Nombre de répondants		201

3.4) Télétravail

Oui	61	30,35 %
Non	140	69,65 %
Nombre de répondants		201

4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?

À tous les employés	56	27,44 %
Aux gestionnaires seulement	25	12,25 %
Aux professionnels	34	16,67 %
Aux techniciens	17	8,33 %
Au personnel de bureau	31	15,20 %
À certaines catégories d'emploi (spécifiez)	41	20,10 %
Nombre de répondants		204

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	57	28,79 %
101 à 500 employés	76	38,38 %
501 à 1000 employés	21	10,61 %
1001 à 5000 employés	26	13,13 %
5001 employés et plus	18	9,09 %
Nombre de répondants	198	

Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	7	3,57 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1	0,51 %
Services publics	9	4,59 %
Construction	2	1,02 %
Fabrication	63	32,14 %
Commerce de gros	4	2,04 %
Commerce de détail	4	2,04 %
Transport et entreposage	9	4,59 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	2	1,02 %
Finance et assurances	27	13,78 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0	0,00 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	23	11,73 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3	1,53 %
Services d'enseignement	6	3,06 %
Soins de santé et assistance sociale	5	2,55 %
Arts, spectacles et loisirs	1	0,51 %
Hébergement et services de restauration	4	2,04 %
Autres services, sauf les administrations publiques	10	5,10 %
Administrations publiques	8	4,08 %
Organisme sans but lucratif	4	2,04 %
Syndicat	4	2,04 %
Nombre de répondants	196	

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires 1.2 Pour les professionnels 1.3 Pour les techniciens 1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible 3.2 Semaine de travail comprimée 3.3 Horaire annualisé 3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (57 répondants)</p> <p>1 -</p> <p>1.1 40 heures (payées), mais il y a 45 minutes de lunch payées à chaque jour -- Donc, 36,15 heures réellement travaillées par semaine 1.2 40 heures (payées), mais il y a 45 minutes de lunch payées à chaque jour -- Donc, 36,15 heures réellement travaillées par semaine 1.3 40 heures (payées), mais il y a 45 minutes de lunch payées à chaque jour -- Donc, 36,15 heures réellement travaillées par semaine 1.4 40 heures (payées), mais il y a 45 minutes de lunch payées à chaque jour -- Donc, 36,15 heures réellement travaillées par semaine</p> <p>2. Non 3.1 Oui 3.2 Non 3.3 Non 3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>2 -</p> <p>1.1 45 heures 1.2 37,5 heures 1.3 37,5 heures 1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard. 3.1 Oui 3.2 Oui 3.3 Non 3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels 5. À cause de la nature de leur travail Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
	<p>3 -</p> <p>1.1 40 heures 1.2 40 heures 1.3 40 heures 1.4 40 heures</p> <p>2. Non 3.1 Oui 3.2 Oui 3.3 Non 3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau 5. Parce que la production fonctionne 24 h, 7 jours et les employés sont en rotation. On ne peut donc pas permettre à un employé de faire son propre horaire, sinon nous aurions des plages horaires avec plus qu'un employé et d'autres plages sans aucun employé. On doit prévoir la production. Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p>	<p>4 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 h mais nous nous attendons à plus lorsque nécessaire... en moyenne ils font entre 38 h et 42 h</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>5 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 Plus de 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p>
	<p>6 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>7 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Oui, par une augmentation des heures de travail</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. Ces modalités ne répondent pas aux besoins de travail</p> <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>9 -</p> <p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels</p> <p>5. Service à la clientèle et impératif des marchés financiers</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>10 -</p> <p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>11 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Employés de production sur le quart de soir</p> <p>5. Cet aménagement tient compte uniquement des besoins de production, c'est pourquoi les autres employés n'y sont pas assujettis.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>12 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>13 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>
	<p>14 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>15 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>16 -</p> <p>1.1 Cela dépend des périodes.</p> <p>1.2 Cela dépend des périodes (entre 37,5 h et 40 h, parfois plus).</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>5. En raison du nombre d'employés et des impératifs de production et des heures de service à la clientèle.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>17 -</p> <p>1.1 s/o</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 s/o</p> <p>1.4 s/o</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels</p> <p>5. L'entreprise ne compte que 2 professionnels.</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>18 -</p> <p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 s/o</p> <p>1.4 s/o</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels</p> <p>5. Nous n'avons pas pour le moment d'employé de bureau, ni de technicien. Par contre, lorsque nous embaucherons la première personne avec un rôle administratif, elle assurera la réception et devra être présente sur les lieux (donc pas de télétravail) et durant les heures normales d'affaires pour assurer une réponse rapide aux clients.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>19 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>20 -</p>	<p>1.1 Moins de 35 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>21 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, au personnel de bureau, aux employés à la production</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
	<p>22 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>23 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>24 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Gestionnaires et professionnels</p> <p>5. Travail des employés de bureau est intimement relié au travail de production dans l'usine</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>25 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 s/o</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels</p> <p>5. Pas eu de réflexion sur le sujet</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>26 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>27 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. L'obligation d'être présent sur les lieux de travail - synergie et communication</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>28 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 Plus de 45 heures</p> <p>1.3 n/a</p> <p>1.4 n/a</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>29 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
	<p>30 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>31 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>32 -</p> <p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
	<p>33 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>34 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. s/o</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>35 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 s/o</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>36 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</p>
	<p>37 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>38 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>39 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Gestionnaires et certains professionnels</p> <p>5. Présence au bureau nécessaire pour interaction avec d'autres employés ou avec des clients.</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>40 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>41 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>42 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>43 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux représentants (département des ventes)</p> <p>5. À cause de la description de leurs tâches, leurs responsabilités et parce que leur travail doit se faire absolument dans nos locaux dû aux interactions avec les autres départements.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>44 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Le problème se trouve surtout au niveau du service à la clientèle que l'on doit offrir 24 heures sur 24.</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
	<p>45 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, au personnel de bureau</p> <p>5. Sommes dans le domaine de la fabrication (usine), donc devons assurer la production en continu sur plusieurs quarts.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p>	<p>46 -</p>	<p>1.1 Officiellement 37,5 heures, mais dans la réalité entre 45 et 48 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Poste de bureau soit administration, ingénierie, direction, chercheurs</p> <p>5. Horaires de travail rotatifs et rémunérés à l'heure</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>47 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux techniciens</p> <p>5. Employés occasionnels et non permanents</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>48 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 36,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 36,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Nous n'offrons pas d'aménagement du temps de travail parce que certains départements doivent offrir un service au client ; par équité pour ses employés, nous n'offrons aucun aménagement de temps travail.</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>49 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. Ils travaillent sur des quarts de travail.</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>50 -</p> <p>1.1 37 heures</p> <p>1.2 37 heures</p> <p>1.3 37 heures</p> <p>1.4 37 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Personnel administratif.</p> <p>5. Contraintes de production.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>51 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Professionnels : horaire flexible et travail à domicile Bureau : semaine de travail comprimée</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p>	52 -	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>5. Parce qu'il n'y a pas assez d'employés au sein de l'organisation.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	53 -	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Les activités de l'entreprise ne le permettent pas pour l'instant.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	54 -	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 J'ai inclus dans la partie technicien les agents au Service à la clientèle ainsi que les préposés à l'entrepôt, car il ne semble pas y avoir de section pour ces employés.</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux salariés et gestionnaires</p> <p>5. Les autres sont syndiqués, donc impossible selon la convention collective</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>56 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Facilité de gestion pour le DG</p> <p>Secteur d'activité : Construction</p>
	<p>57 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 La semaine normale est de 35,5 heures par semaine</p> <p>1.3 35,5 heures</p> <p>1.4 35,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés exception faite des employés d'usine</p> <p>5. Besoin des chantiers</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>101 à 500 employés (76 répondants)</p> <p>58 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>60 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>61 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 Plus de 45 heures</p> <p>1.3 s/o</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>62 -</p>	<p>1.1 36,5 heures (lundi au jeudi 8:30 à 17:00 et vendredi de 8:30 à 16:00)</p> <p>1.2 36,5 heures (lundi au jeudi 8:30 à 17:00 et vendredi de 8:30 à 16:00) Mécaniciens = 40 heures</p> <p>1.3 36,5 heures (lundi au jeudi 8:30 à 17:00 et vendredi de 8:30 à 16:00)</p> <p>1.4 36,5 heures (lundi au jeudi 8:30 à 17:00 et vendredi de 8:30 à 16:00)</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Télétravail : ceux qui sont malades (opération par exemple) mais qui peuvent travailler à la maison. Horaire flexible : mécaniciens</p> <p>5. Les exigences des clients ne permettent pas aux employés de bureau d'avoir un horaire flexible. Une telle pratique serait trop compliquée pour coordonner les employés d'usine avec un horaire flexible.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>63 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>5. Parce que ce n'est pas possible dans certaines catégories d'emploi tels les techniciens de laboratoire, opérateurs de production, etc.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>64 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>5. Afin de combler les besoins d'entreprise. Les gestionnaires et personnel de l'administration peuvent avoir une plus grande latitude d'horaire, car cela n'a pas d'impact sur les opérations.</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>65 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 Les techniciens de production (test et réparations) sont à 40 heures alors que les techniciens de R&D et de support technique sont à 37,5 heures par semaine.</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. L'horaire flexible est offert à tous les employés sauf ceux de production. Le télétravail est offert au cas par cas.</p> <p>5. Parce qu'il est trop compliqué de gérer la production de nos produits si les employés ne sont pas tous là au même moment.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>66 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. La semaine de travail comprimé n'a été appliquée qu'à l'été dans notre organisation, et pour tout le personnel.</p> <p>Le télétravail est accessible pour les employés expatriés.</p> <p>5. Le télétravail n'est pas favorisé auprès de notre personnel puisqu'il est essentiel d'avoir la présence des employés sur les lieux de travail.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>67 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>5. Tout le personnel de supervision et cadres et tous les employés de production directe travaillent sur des horaires rotatifs de 12 heures.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>68 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. Le service à la clientèle en est exclu car il doit obligatoirement y avoir 2 personnes en tout temps entre 7 h et 23 h.</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>69 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Actuellement, nous n'avons que quelques arrangements qui ont été établis il y a quelque temps (max. 1 an). Par contre, vu les problématiques au niveau production, nous trouvons de plus en plus difficile d'accommoder les employés au niveau de leur horaire tout en satisfaisant nos besoins d'affaires. Nous sommes présentement en réflexion à ce sujet.</p> <p>Il semble plus facile actuellement d'être + flexible avec un cadre ou un professionnel, car ils s'assurent d'emblée d'atteindre livrables et objectifs.</p> <p>5. Vu les problématiques au niveau production, nous trouvons de plus en plus difficile d'accommoder les employés au niveau de leur horaire tout en satisfaisant nos besoins d'affaires. Nous sommes présentement en réflexion à ce sujet.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>70 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>71 -</p> <p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>72 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>73 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, au personnel de bureau</p> <p>5. Contraintes de production</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>74 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 Plus de 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions		Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>75 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Oui, par une réduction des heures de travail</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau Modification d'horaire pour répondre aux contraintes école, garderie. Diminution du nombre d'heures semaine pour répondre aux besoins familiaux.</p> <p>5. La mobilité de l'horaire existe que pour les gestionnaires, la semaine de travail est de 45 à 60 heures donc doit s'adapter. Pour les autres catégories, les aménagements sont à la pièce et non selon une politique.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>76 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Oui, par une augmentation des heures de travail</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau, aux professionnels</p> <p>5. Milieu de travail non propice : les animaux ont des besoins a des heures régulières. Nous devons nous ajuster aux heures d'ouverture pour rejoindre les clients - fournisseurs et candidats potentiels.</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>77 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>5. Ceci n'est pas envisageable avec le type d'emploi.</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>78 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>79 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>80 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>81 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>5. À temps partiel : ne sont pas admissibles.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>82 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>83 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
	<p>84 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>85 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. L'équipe est très importante, il faut avoir accès presque en tout temps à l'expertise du collègue.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>86 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, au personnel de bureau</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>87 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
	<p>88 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. Cela ne répondrait pas aux besoins de l'organisation.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>89 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Construction</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>90 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux techniciens, aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>5. Les employés du groupe administratif (de bureau) se doivent d'offrir les services sur place.</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>91 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>92 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, au personnel de bureau</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>93 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>94 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>95 -</p>	<p>1.1 Moins de 35 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux cols blancs et aux cadres</p> <p>5. Car les horaires se chevauchent : jour, soir, nuit.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>96 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>97 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>98 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>5. Syndiqué : continuité de service sur une période continue (service clientèle)</p> <p>Gestionnaire : présence sur de longues plages horaires</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>99 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>5. Le travail du personnel horaire est rémunéré à l'heure et est payé selon les normes ; donc la semaine de 40 heures est de rigueur pour eux.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>100 -</p>	<p>1.1 Le nombre d'heures varie d'un gestionnaire à l'autre.</p> <p>Les contremaîtres = 40 heures</p> <p>Les directeurs de service = 32 heures</p> <p>Les superviseurs des loisirs et autres cadres = 36 heures</p> <p>1.2 36 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Aucune catégorie n'a accès à de tels aménagements. Les gestionnaires voient surtout de grande difficulté à offrir de tels aménagements aux employés qui sont au service à la clientèle.</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>101 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>102 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>103 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>104 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>5. Employés d'usine, techniciens et employés de bureau sont syndiqués.</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>105 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux techniciens</p> <p>5. La direction désire que le personnel n'ayant pas accès à ces modalités soit présent aux heures d'ouverture de l'entreprise soit de 8 h 30 à 16 h 30.</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>106 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	<p>107 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>108 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>109 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Les employés de bureau pour le temps flexible et l'horaire comprimé (l'été). Pour le télétravail, quelques représentants et l'exécutif, qu'ils utilisent occasionnellement.</p> <p>5. Les employés de production sont syndiqués et ils ont des horaires fixes à cause des 2 quarts de travail. De plus, ils font 40 heures/semaine au lieu du 37,5 heures.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>110 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Les cadres peuvent faire du télétravail pour certains travaux de planification.</p> <p>Nous avons 1 agent de développement de marché qui travaille 1 jour par semaine de la maison.</p> <p>5. Trop complexe pour la taille de notre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>111 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux techniciens, au personnel de bureau, aux professionnels</p> <p>5. Nous œuvrons dans un environnement manufacturier (de production).</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>112 -</p>	<p>1.1 36,25</p> <p>1.2 36,25</p> <p>1.3 36,25</p> <p>1.4 36,25</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>113 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>114 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. Besoin d'offrir un service constant à la production et à la clientèle.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>115 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p>	<p>116 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Toutes les catégories d'emploi sauf le service à la clientèle qui doit être présent du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>117 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Horaire flexible : bureaux Horaire comprimé : usine de soir</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>118 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>
	<p>119 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 45 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	120 -	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	121 -	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	122 -	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 Selon les besoins de leur service, pouvant varier de 38 à 50 h</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Oui, par une réduction des heures de travail</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À ceux dont les tâches et les responsabilités peuvent le permettre. C'est actuellement du cas par cas.</p> <p>5. Présence requise pour les clients.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	123 -	<p>1.1 36,5 heures</p> <p>1.2 36,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 36,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p>	<p>124 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Politique de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>125 -</p>	<p>1.1 37,5 ou 40 dépendamment du département.</p> <p>1.2 37,5 ou 40 dépendamment du département.</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 ou 40 dépendamment du département.</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Ces pratiques sont accordées au cas par cas. Chaque demande est évaluée individuellement. Il n'y a pas de catégorie d'emploi plus visée que d'autres pour ces pratiques. Nous évaluons la possibilité d'offrir certaines d'entre elles, comme les horaires flexibles, à tous nos employés.</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>126 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>5. Trop difficile à gérer. De plus, comme les employés sont des vendeurs/représentants, ils doivent être présents pendant les heures normales de bureau.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>127 -</p> <p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>128 -</p> <p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Développeurs d'affaire</p> <p>5. Pas d'accès à tous les systèmes et bases de données de la maison.</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>129 -</p> <p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels, aux cadres supérieurs de façon occasionnelle</p> <p>5. Le travail s'y prête moins. Plus facile pour personnes travaillant par exemple sur un projet.</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>130 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>131 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 45 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>132 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>133 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement</p> <p>5. Fait sur une base très limitée.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>501 à 1000 employés (21 répondants)</p>	
	<p>134 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>135 -</p>	<p>1.1 Les cadres sont payés pour une semaine de 35 heures mais doivent faire du temps supplémentaire, si nécessaire, pour respecter les délais. Le temps supplémentaire n'est pas payé pour les cadres.</p> <p>1.2 Les professionnels sont payés pour une semaine de 35 heures mais doivent faire du temps supplémentaire, si nécessaire, pour respecter les délais. Le temps supplémentaire n'est pas payé pour les professionnels.</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>136 -</p>	<p>1.1 36,25</p> <p>1.2 36,25</p> <p>1.3 38,75 pour les techniciens à l'usine mais ils ont 1 vendredi de congé sur 2.</p> <p>1.4 36,25</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Télétravail : certains postes de professionnels Travail comprimé : personnel d'usine (techniciens, opérateurs, etc.)</p> <p>5. Compte tenu des besoins d'affaires. Cependant, tous les employés du siège social peuvent travailler 45 minutes de plus par jour et quitter 3 heures plus tôt le vendredi.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>137 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Ces modalités sont offertes à tous les employés sauf les employés d'usine (fabrication et conditionnement).</p> <p>5. Parce qu'ils travaillent à la production et sur des lignes d'assemblage.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>138 -</p>	<p>1.1 Peut varier selon les besoins et les périodes de pointe dans l'année : environ 40 heures</p> <p>1.2 Peut varier selon les besoins et les périodes de pointe dans l'année : moyenne 37,5 heures</p> <p>1.3 32,5 heures par semaine - postes syndiqués</p> <p>1.4 32,5 heures par semaine - postes syndiqués</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>139 -</p>	<p>1.1 Moins de 35 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>5. Pour certains emplois où une présence est requise en tout temps, la flexibilité du temps de travail est un peu plus encadrée, de manière à permettre d'assurer un niveau de service préalablement défini (par exemple, pour s'assurer d'une présence d'au moins une personne de 8 h à 18 h).</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>140 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Technique et de bureau seulement; pas offert aux gestionnaires et aux professionnels.</p> <p>5. Convention collective fait une distinction entre techniques et professionnels.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>141 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>142 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux syndiqués.</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
	<p>143 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>144 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>145 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>146 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau, aux professionnels, aux techniciens</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>147 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>148 -</p>	<p>1.1 Les cadres en production ont des semaines de 40 h. Les autres ont des semaines de 37,5 h</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p>	<p>149 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures pour le personnel comptable 35 heures pour le personnel de soutien (secrétaires)</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>150 -</p>	<p>1.1 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Personnel travaillant aux Finances, personnel de la vente, directeurs</p> <p>5. Ils ont amplement de temps durant le jour où leur travail ne peut se faire sur les systèmes informatiques.</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>151 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Aménagement trop compliqué. Production en usine en continu. Ne répond pas aux besoins des opérations.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	152 -	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 s/o</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, au personnel de bureau</p> <p>5. Parce que certaines catégories doivent offrir au service aux clients à des heures fixes.</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>Secteur d'activité</p>	153 -	<p>1.1 Tout dépendamment du type de travail, nous avons des horaires de 35 heures (personnel de bureau); 37,5 heures (personnel de laboratoire) et 40 heures (personnel horaire).</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	154 -	<p>1.1 35, 37,5 et 40 selon les directions</p> <p>1.2 35, 37,5 et 40 selon les directions</p> <p>1.3 35, 37,5 et 40 selon les directions</p> <p>1.4 35, 37,5 et 40 selon les directions</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
1001 à 5000 employés (26 répondants)		
	155 -	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>156 -</p>	<p>1.1 Dépendamment du secteur du gestionnaire. Si un secteur à caractère plus technique, la semaine de travail est d'environ 40 heures. Si le secteur est autre que technique, la semaine de travail est de 40 heures et plus, en moyenne de +45 heures.</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Il peut y avoir certains aménagements quant à l'horaire flexible et à l'horaire comprimé pour des secteurs très ciblés, surtout administratifs. Le milieu de la santé, avec une offre de service sur 365 jours/an et 24 heures/jour, ne peut permettre certains aménagements quant aux horaires de travail.</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	<p>157 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>5. La première étape consistait à offrir aux employés non cadres. Un positionnement sera fait pour les cadres en 2007.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>158 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>5. Seuls les cadres de direction n'ont pas accès aux mêmes modalités d'aménagement du temps de travail.</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>159 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>160 -</p>	<p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 38,25</p> <p>1.4 38,25</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>161 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>162 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>163 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>164 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau</p> <p>5. Usine de fabrication en mode linéaire.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>165 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
	<p>166 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>167 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>168 -</p>	<p>1.1 s/o</p> <p>1.2 s/o</p> <p>1.3 s/o</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Employés syndiqués (conditions qui devront être négociées)</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>169 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
	<p>170 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>171 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux professionnels, aux gestionnaires seulement</p> <p>5. Il est difficile de le faire compte tenu des services offerts en continu 24 h/24 h et 7 jours/semaine dans le secteur des services sociaux et de la santé, des délais que les équipes doivent assurer et des conventions collectives en vigueur.</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>172 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Équipe des hautes technologies</p> <p>5. Parce que les autres employés font directement affaire avec une clientèle externe et/ou une clientèle interne. Il est donc nécessaire d'être présent pour assurer un haut niveau de service à la clientèle.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>173 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Le télétravail est offert aux professionnels et gestionnaires du siège social seulement et de façon pratiquement "secrète". Aucune politique officielle en place.</p> <p>5. L'entreprise n'est pas rendue là...</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>174 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Employés sur la route</p> <p>5. Pour assurer un service à la clientèle adéquat.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>175 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux techniciens, au personnel de bureau, aux cols bleus</p> <p>5. Résistance de l'employeur ou du syndicat.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>176 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures pour la majorité. Certains postes à 40 heures.</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Experts routes et estimateurs travaillent de la maison. Les gestionnaires peuvent travailler de la maison et certains postes de conseillers.</p> <p>5. Contact téléphonique avec clients externes ou internes.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>177 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>5. Coles bleus, pompiers, policiers, personnel du secteur des loisirs</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>178 -</p>	<p>178 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. s/o</p> <p>5. À cause de la nécessité d'offrir un service à la clientèle de 8 à 18 et le samedi (centre d'appels).</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>179 -</p>	<p>179 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Oui, par une réduction des heures de travail</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Au personnel de bureau, aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>5. Pas possible au niveau opérationnel.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>180 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Lorsque applicable</p> <p>5. Perte de productivité ou augmentation des coûts de production.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>5001 employés et plus (18 répondants)</p>	
<p>Secteur d'activité</p>	<p>181 -</p>	<p>1.1 Gestionnaire - siège social : 35 h/semaine Gestionnaire - usine : 40 h/semaine</p> <p>1.2 Professionnel - siège social : 35 h/semaine Professionnel - usine : 40 h/semaine</p> <p>1.3 Idem au deux premières réponses</p> <p>1.4 Idem au deux premières réponses</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, au personnel de bureau, aux professionnels, aux techniciens</p> <p>5. Il s'agit des employés de production ou du personnel de bureau en usine qui ont un horaire en fonction de la production.</p> <p>L'entreprise n'a pas de politique officielle concernant les heures flexibles. C'est laissé à la discrétion du superviseur.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>182 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés, SAUF que certaines catégories d'employés ne peuvent s'en prévaloir ; par exemple ceux qui ont affaire en personne avec le public.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>183 -</p> <p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>184 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux gestionnaires seulement, aux professionnels</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>185 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Nos employés syndiqués ont accès à l'horaire de base variable ou à l'horaire régulier 4 jours.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>186 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>187 -</p>	<p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>188 -</p>	<p>1.1 Moins de 35 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés, aux gestionnaires seulement</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>189 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>190 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>191 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Experts en sinistres route travaillent à partir de chez eux (pas tous, mais ceux en régions).</p> <p>5. Besoins de service à la clientèle et difficultés d'aménagement.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>192 -</p>	<p>1.1 Prestation annuelle variable basée sur une semaine moyenne de 35 heures</p> <p>1.2 Prestation annuelle variable basée sur une semaine moyenne de 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Cadres et professionnels = horaire annualisé Personnel de bureau, techniciens, et certains professionnels = horaire flexible</p> <p>5. L'horaire annualisé des cadres et professionnels est plus souple que l'horaire flexible sous réserve de la prestation à fournir. L'horaire flexible est négocié avec les syndicats concernés et est accessible là où le type de travail ou le nombre d'employés en place le permet.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>193 -</p>	<p>1.1 37,5 au siège social. L'horaire varie entre 35 heures et 42 heures.</p> <p>1.2 37,5 au siège social. L'horaire varie entre 35 heures et 40 heures.</p> <p>1.3 37,5 au siège social. L'horaire varie entre 35 heures et 42 heures.</p> <p>1.4 37,5 au siège social. L'horaire varie entre 35 heures et 42 heures.</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>194 -</p> <p>1.1 37,5 heures</p> <p>1.2 37,5 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>195 -</p> <p>1.1 Plus de 45 heures</p> <p>1.2 Plus de 45 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>196 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures pour le groupe administratif 36,25 heures pour le groupe clinique (infirmières - tech en radiologie, etc.)</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Oui</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous sauf, - horaire comprimé limité au personnel clinique (12 heures /jour) - horaire annualisé (au mois) - personnel clinique</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
<p>Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>197 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>

Questions	Répondants					
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p> <p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>198 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux professionnels, aux techniciens, au personnel de bureau</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>				
		<p>Pas de réponse (17 répondants)</p>				
		<p>199 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p>			
			<p>200 -</p>	<p>1.1 Moins de 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p>		
				<p>201 -</p>	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p>	
					<p>202 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 s/o</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p>
						<p>203 -</p>
<p>204 -</p>	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p>					

Questions	Répondants
<p>Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p>	<p>205 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p>
<p>Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	<p>206 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p>
<p>À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>207 -</p> <p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p>
	<p>208 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Une réflexion est en cours à cet égard.</p>
	<p>209 -</p> <p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Oui</p> <p>4. Aux emplois qui ne sont pas en contact direct avec la clientèle. Ce n'est pas une politique, donc dépend beaucoup si le gestionnaire le permet.</p> <p>5. Dans certains secteurs, la flexibilité n'est pas possible dû à des tâches qui doivent être traitées dans un délai prescrit par une réglementation. Dans d'autre cas, c'est dû à des contraintes de systèmes d'information. Dans plusieurs cas, à la volonté du gestionnaire.</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Combien d'heures comporte une semaine normale de travail dans votre organisation?</p> <p>1.1 Pour les gestionnaires</p> <p>1.2 Pour les professionnels</p> <p>1.3 Pour les techniciens</p> <p>1.4 Pour le personnel de bureau</p> <p>2. Envisagez-vous de modifier le nombre d'heures de travail de vos employés?</p> <p>3. Les modalités d'aménagement du temps de travail indiquées ci-dessous sont-elles en vigueur dans votre organisation?</p> <p>3.1 Horaire flexible</p> <p>3.2 Semaine de travail comprimée</p> <p>3.3 Horaire annualisé</p> <p>3.4 Télétravail</p>	210 -	<p>1.1 Sur papier 35 heures, mais dans la réalité, j'observe qu'il s'agit davantage de 45 heures et plus.</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 37,5 heures</p> <p>1.4 37,5 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Non</p> <p>3.2 Non</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p>
<p>4. À qui ces modalités d'aménagement du temps de travail sont-elles offertes?</p> <p>5. Pourquoi certaines catégories d'emploi n'ont-elles pas accès aux modalités d'aménagement du temps de travail?</p> <p>Secteur d'activité</p>	211 -	<p>1.1 40 heures</p> <p>1.2 40 heures</p> <p>1.3 40 heures</p> <p>1.4 40 heures</p> <p>2. Non</p> <p>3.1 Oui</p> <p>3.2 Oui</p> <p>3.3 Non</p> <p>3.4 Non</p> <p>4. À tous les employés</p>
	212 -	<p>1.1 Moins de 35 heures</p> <p>1.2 Moins de 35 heures</p> <p>1.3 Moins de 35 heures</p> <p>1.4 Moins de 35 heures</p> <p>2. Non</p>
	213 -	<p>1.1 35 heures</p> <p>1.2 35 heures</p> <p>1.3 35 heures</p> <p>1.4 35 heures</p> <p>2. Non</p>